



Municipalité de
Saint-Ferréol-les-Neiges

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 33, rue de l'Église, à Saint-Ferréol-les-Neiges, le **12 septembre 2019 à 12 heures**.
- Les sujets suivants y seront traités :

1. Ouverture de la séance

2. Avis de convocation

3. Trésorerie

3.1. Attribution de contrat - Travaux de trottoir sur le boul. les Neiges

4. Dossiers Urbanisme

4.1. Recommandations suite à la séance régulière du CCU du 10 septembre 2019

4.1.1. PIIA

4.1.1.1. 99, rue du Soleil- Levant - Agrandissement

4.1.1.2. 207, rue du Faubourg - Clôture frost

4.1.1.3. 3175, avenue Royale - Épicerie Dany Drouin

4.1.1.4. 68, rue du Sommet - Agrandissement

4.1.2. Demande de modification de zonage

4.1.2.1. 3470, avenue Royale

5. Période de questions

6. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 9 septembre 2019

Avis numéro : 2019-58

Martin Leith
Secrétaire-trésorier

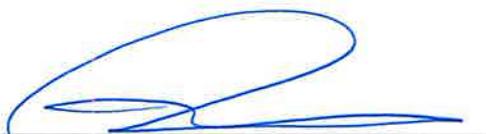
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 9 septembre 2019, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 9 septembre 2019.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier